NOTES ET DISCUSSIONS

I

ÉTYMOLOGIE ET NUMISMATIQUE : DU NOUVEAU SUR JUNON MONETA ?

par Hubert ZEHNACKER
Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne

À propos de : Jean HAUDRY, Juno Moneta. *Aux sources de la monnaie* : Milan, Archè, 2002, 199 pages.

Les origines historiques de la monnaie romaine sont désormais assez bien connues ; la date de 269/268 av. J.-C. pour la frappe des premières monnaies d'argent dans l'atelier de Rome fait l'objet d'un consensus à peu près universel ; grâce aux patients travaux de catalogage qui ont ponctué la recherche au XX^e^ siècle (H.A. GRUEBER, 1910 ; E.A. SYDENHAM, 1952 ; M.H. CRAWFORD, 1974), grâce aussi aux fouilles de Morgantina et à l'œuvre pionnière de R. THOMSEN (1961-1964) [1], qui ont permis de fixer la date de l'apparition du système du denier, les premières décennies du monnayage romain ne sont plus cette *terra incognita* pleine de brouillard où il était si facile, autrefois, de s'égarer.

Comme on sait, le premier atelier monétaire de Rome était installé sur l'Arx, dans les dépendances, ou à proximité, du temple de Junon Moneta [2]. Dès lors, par une série de glissements de sens dont témoigne notamment l'appellation familière des *triumuiri monetales* au lieu de leur titre officiel de *triumuiri a.a.a.f.f.* — appellation due sans doute à une recherche de parallélisme avec les *triumuiri capitales* —, la déesse Moneta donna son nom aux ateliers monétaires où qu'ils se trouvent (l'atelier impérial de Rome, sur le Caelius ; l'atelier de Lyon, etc.), ainsi qu'au numéraire qu'ils émettaient et aux coins qui servaient à la frappe. Les langues européennes modernes ont repris au moins les deux premières de ces significations, l'hôtel des monnaies et le numéraire, et leur ont ajouté parfois un autre sens encore, celui de menue monnaie (lors d'un achat on tend un gros billet et on s'excuse de ne pas « avoir de monnaie »).

Le nom de Moneta, traditionnellement dérivé de *monere*, est mis en rapport, dans un texte de Cicéron que nous commentons ci-dessous, avec l'annonce prophétique d'un tremblement de terre par une voix sortie du temple de Junon, et, à date

1. H.A. GRUEBER, *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, 3 vol., Londres, 1910 ; E.A. SYDENHAM, *The coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952 ; M.H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, 2 vol., Cambridge, 1974 ; R. THOMSEN, *Early Roman Coinage*, 3 vol., Copenhague, 1957-1961.

2. Aux ouvrages classiques et fondamentaux de S.B. PLATNER et Th. ASHBY, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Londres, 1929, et de E.M. STEINBY, *Lexicon Topographicum Vrbis Romae*, 6 vol., Rome, 1993-2000, nous voulons ajouter, pour sa commodité et son format réduit, l'excellent résumé de M.J. KARDOS, *Lexique de topographie romaine*, Paris, 2002. Sur le temple de Junon Moneta, cf. p. 206 ; sur l'atelier monétaire, cf. p. 235.

plus tardive, avec l'épisode des oies du Capitole [3]. Dans tous ces cas, Junon était « l'Avertisseuse », et son nom n'avait aucun rapport initial avec l'installation de l'atelier monétaire. Mais on sait aussi que Livius Andronicus avait traduit la Mnémosynè homérique par le nom de Moneta [4] ; celui-ci fut repris par Hygin avec le même sens, dans la préface de son recueil de fables [5]. Junon pouvait être comprise ainsi comme une déesse Mémoire, dont le nom était en rapport étroit avec *mens* et *memini*. Dans ce cas non plus, on ne décèle pas de lien contraignant avec l'idée d'un atelier monétaire, à moins de mettre l'accent sur l'importance de la conservation du matériel et l'archivage des comptes dans ce type d'établissement : mais cela n'est pas certain.

Tel est, à quelques détails près, le schéma sur lequel s'était établi dans le monde savant un consensus assez paisible. Et c'est ce schéma que J. Haudry a entrepris de renverser en proposant une étymologie originale du nom de Moneta, et en reconstruisant sur des bases nouvelles la préhistoire du monnayage romain. En spécialiste des cultures indo-européennes, il étend son enquête, bien au-delà de l'étymologie, de la numismatique et de l'archéologie, au domaine infiniment complexe de l'étude comparée des folklores et des mythologies.

Et donc, en un premier temps, J. Haudry s'attache à réfuter toutes les étymologies de Moneta qui ont été jusqu'ici proposées. Et pour beaucoup d'entre elles on sera tout disposé à l'approuver : car, évidemment, Moneta ne vient ni du punique *machanat* (raisons sémantiques et numismatiques), ni du grec *monas* (raisons philologiques), et pas davantage de l'étrusque ; si l'on restreint l'enquête à la langue latine, il faut renoncer aussi, sans doute, à un rapport direct avec *mons* ou *-mineo* (Moneta comme déesse des lieux élevés), sans parler de l'explication naïve de la Soûda, qui met la charrue avant les bœufs et croit savoir que la déesse tenait son nom de ce que l'argent, *moneta*, avait manqué aux Romains lors de la guerre contre Pyrrhus [6]. On rejettera enfin l'interprétation d'Isidore de Séville, qui affirme que Moneta avait pour rôle d'avertir les autorités monétaires de respecter le poids et l'aloi des espèces : un emploi que l'on assignerait plus volontiers à Aequitas [7].

Pour compléter ce jeu de massacre, J. Haudry invente, pour mieux la réfuter, une étymologie à partir de *mouere*, dont il n'est pas du tout sûr qu'elle ait jamais été avancée. Le principal texte sur lequel il se fonde est celui de Cicéron, *De diuin.* 1, 101 : *Atque etiam scriptum a multis est cum terrae motus factus esset ut sue plena procuratio fieret, uocem ab aede Iunonis ex arce extitisse ; quocirca Iunonem illam appellatam Monetam*. Mais il est clair que *Monetam* reprend l'idée de *uocem*, et nullement celle de *terrae motus* ; c'est comme s'il y avait : *uox Romanos monuit ut sue plena procuratio fieret*. Au demeurant Cicéron lui-même, en un autre passage du même ouvrage [8], que J. Haudry aurait dû lire, enfonce le clou : *Quod idem dici de Moneta potest : a qua praeterquam de sue plena quid umquam moniti sumus ?* Reste une scolie à Lucain 1, 380, codex C : *Moneta Iuno dicta est. Cum enim*

3. Pour le tremblement de terre, Cic., *De diuin.* I, 101 ; pour les oies du Capitole (mais sans mention de l'intervention ni même du nom de Moneta), principalement Liv. 5, 47 ; Diod. 14, 116, 5-7 ; Dion. Hal. 13, 7 (9) ; Plut., *Cam.* 26-27. La bibliographie est démesurée ; signalons l'étude récente de D. Briquel, *Les oies du Capitole et le corbeau de Valerius Corvus*, dans *Hommages à Carl Deroux, III*, coll. Latomus 270, Bruxelles, 2003, p. 80-93.

4. A. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, p. 133 : *Nam diua Monetas filia im docuit*. Le vers est donné par Priscien, *GLK* II, 198 ; il traduit *Odyssée* 8, 480-481.

5. Hygin., *Fab., praef.* 27 : *Ex Ioue et Moneta, Musae.*

6. Soûda, s.v. Μονήτα.

7. Isid., *Orig.* 16, 18, 8 : *quia monet ne qua fraus in metallo uel in pondere fiat.*

8. Cic., *De diuin.* 2, 69. Le livre 1 est un exposé de la doctrine stoïcienne sur la divination ; le livre 2 présente une réfutation. Il est donc naturel que les deux passages se correspondent presque terme à terme.

Senones a Capitolio remouisset, Moneta dicta est quod mouisset ut Capitolium tuerentur. Mais outre que l'autorité d'un tel texte est bien faible, il suffit, comme J. Haudry le suggère lui-même, d'admettre une faute de copiste due à la proximité de *remouisset*, et de lire *monuisset ut Capitolium tuerentur*. La leçon du codex B, que nous mentionnons ci-dessous, invite aussi à aller en ce sens.

Reste donc, comme seule étymologie raisonnable parmi toutes celles qui ont été proposées, la dérivation à partir de *monere*. Mais J. Haudry n'en veut à aucun prix ; pour mieux l'écarter d'un revers de la main, il la noie, en un désordre apparent et sans doute intentionnel, dans l'amas confus des autres étymologies, latines ou non : on aurait aimé plus de clarté dans la démarche. Et pourtant ! *Moneta a monendo* est l'étymologie clairement proposée par Cicéron à propos de la voix qui annonçait un tremblement de terre, comme on vient de le voir ; à l'inverse, il est bien vrai — et nous le savions — qu'aucun des textes relatant l'épisode des oies du Capitole ne fait état d'une origine du nom de Moneta en le rapportant au sauvetage miraculeux de l'acropole romaine. Mais il est vrai aussi que la voix qui annonçait un tremblement de terre pouvait passer pour celle de Junon elle-même ; un tel miracle ne s'est pas reproduit sous la même forme en 390. Il reste que l'histoire des oies du Capitole a dû assez tôt éclipser, par sa célébrité, celle de la voix sortie de l'*aedes Iunonis*, d'où un transfert d'interprétation assez compréhensible, que nous saisissons pour la première fois, explicitement mentionné, dans la scolie au même vers de Lucain, 1, 380, cette fois-ci dans le codex B : *quod... ipsa Capitolium tueri monuisset per anserem*.

À examiner la formation du nom de Moneta d'un point de vue strictement philologique, on ne partagera pas non plus le pessimisme affiché par J. Haudry, page 7. Bien que de structure un peu exceptionnelle, Moneta est loin d'être aussi isolé qu'il pourrait sembler de prime abord. On regrette, par exemple, que les parallèles donnés par A. Ernout dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, à savoir *obsoletus* / *soleo*, *Lucetius* / *luceo*, *facetus* / *facio*, n'aient pas été suffisamment étudiés. Sans doute *moneo* est-il un verbe transitif, ce qui n'est le cas ni de *soleo* ni de *luceo* ; mais il y a, justement, le cas de *facetus*, dont la formation à partir de *facio* est plus étrange encore que celle de Moneta à partir de *moneo* : A. Ernout (*ibid.*, s.v. *facetus*) écrit : « la dérivation *facetus* de *facio* est sans exemple. »

En creusant encore un peu la question, on pouvait trouver pour *Moneta a monendo* un parallèle intéressant au double plan linguistique et religieux : c'est celui du dieu Aius Locutius (la variante Aius Loquens garantit l'étymologie). La formation du mot, sans être identique, est assez comparable, et il s'agit dans les deux cas d'une intervention divine par la parole. Qui plus est, Cicéron, dans le passage du *De diuinatione* dont on a fait mention ci-dessus, réunit les deux divinités, ce qui devrait donner à réfléchir : *ara enim Aio Loquenti, quam saeptam uidemus, exaduersus eum locum consecrata est. Atque etiam scriptum a multis est...*, et la suite [9].

Ayant ainsi préparé l'esprit de ses lecteurs en organisant un véritable champ de ruines étymologique, J. Haudry peut effectuer le saut décisif : Moneta serait issu d'un mot indo-européen qui désigne le collier ou le pendentif ; l'indo-iranien a **mani-*, le latin a *monīle*. Junon est donc la « déesse au collier ». Sans doute vaudrait-il mieux, pour accréditer solidement cette étymologie, avoir un latin **monīta* ; J. Haudry essaie de diverses manières, page 11, de retrouver cette forme ailleurs que dans des variantes de manuscrits, n'y parvient pas, et finit par abandonner : « Rien de tout cela ne confirme de façon décisive l'existence d'une forme

9. Et à nouveau *De diuin.* 2, 69, fait écho : *Quid ergo ? Aius iste Loquens, cum eum nemo norat, et aiebat et loquebatur ; posteaquam et sedem et aram et nomen inuenit obmutuit ?*

monīta. » D'où l'idée, exprimée page 12, que le *-ē-* de Monēta viendrait du nom du choucas, *monēdula*, le « mangeur de colliers, » dû à la manie de ces oiseaux de dérober et même d'avaler tout ce qui brille. Sans doute le suffixe *-edula* a-t-il pu être compris assez tôt comme dérivant de *edere* ; en revanche, l'origine de la syllabe initiale *mon-* n'est nullement claire ; faut-il penser à une « influence populaire de *moneta* » [10] ? Sans doute non, et l'auteur a raison de faire observer que les premières attestations de *monedula* sont antérieures à l'époque impériale, où *moneta* a fini par prendre le sens de « pièce de monnaie » (à moins d'admettre, justement, un usage « populaire » ancien, qui n'aurait pas laissé de trace dans les textes littéraires, mais cela est indémontrable). Il reste qu'on demeure assez perplexe devant l'idée qu'on ait pu appeler les choucas des « mangeurs de colliers » ; qu'ils avalent une perle ou un petit objet brillant, de la taille d'un denier, passe encore ; mais — un collier tout entier ? Et puis c'est une question de méthode : expliquer *monedula* par le nom du collier peut paraître hardi, mais à la rigueur envisageable ; à l'inverse, considérer l'étymologie de *monedula* d'après *monile* comme réglée, et en déduire que Moneta signifie « la déesse au collier », est une démarche que nous ne saurions approuver.

L'étymologie ayant conduit à une impasse, J. Haudry a recours à l'iconographie. Un buste de Moneta est représenté au droit des deniers de L. Plaetorius (Cestianus), une tête de la même se voit au droit des deniers de T. Carisius [11]. L'analyse et l'interprétation de ces deux effigies nous paraissent loin d'être suffisantes. Il faut préciser d'abord qu'elles sont flanquées, toutes deux, de la légende MONETA, et que le nom de Junon n'y figure pas. Le revers du denier de Carisius représente les instruments du monnayage, enclume, coin, pince et marteau ; ce n'est pas étonnant, puisque Carisius est triumvir monétaire, une fonction que mentionne l'épigraphie du revers. Quant au denier de Plaetorius Cestianus, il porte, au droit comme au revers, la mention S.C., qui se rapporte également, d'une manière ou d'une autre, aux mesures politiques ou administratives qui ont autorisé la frappe [12]. Il est donc évident que la déesse représentée sur les deux émissions est la Junon patronne de l'atelier monétaire ; en exagérant un peu, on pourrait presque prétendre que le denier de Carisius représente l'atelier monétaire personnifié.

Sur les deux deniers la déesse porte des bijoux : celle de Plaetorius a un diadème, celle de Carisius a de grandes boucles d'oreilles cruciformes ; et surtout, toutes deux portent un collier. Voilà qui pourrait conforter l'hypothèse de la « déesse au collier ». Mais J. Haudry s'avise immédiatement que de nombreuses déesses représentées sur le monnayage romain républicain portent de tels colliers [13]. On pourrait d'ailleurs ajouter qu'il en va de même dans beaucoup de monnayages de l'époque hellénistique. La seule conclusion raisonnable est de dire que le collier est, au même titre que les boucles d'oreilles et, à un moindre degré peut-être, les couronnes et les diadèmes, une parure féminine couramment attribuée aux effigies des déesses. Mais J. Haudry trouve une autre issue dont on appréciera la logique (page 16) : « le collier semble lié à la monnaie en général plutôt qu'à Junon Moneta. » Ce qui lui permet de suggérer que le grènetis qui, sur beaucoup d'émissions, entoure le champ monétaire, représente un collier et participe à ce titre de l'héritage prémonétaire.

Parvenu à ce point, l'auteur entreprend de conforter l'hypothèse de Moneta comme « déesse au collier » en cherchant des parallèles dans les légendes germani-

10. A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s.v.

11. Denier de Plaetorius : M.H. Crawford, *CRR* 396, atelier de Rome, 74 av. J.-C. ; denier de Carisius : *CRR* 464/2, atelier de Rome, 46 av. J.-C.

12. M.H. Crawford, *CRR*, vol. 2, p. 606 sq.

13. L'auteur en donne lui-même une liste abondante aux pages 15-16.

ques et celtiques (chapitres 2 et 3). Freyia, la Fille du Soleil, a pour attribut le célèbre « collier des Brisings » [14] ; c'est aussi le collier de Menglod et sa signification est cosmique, en même temps qu'elle exprime la souveraineté et la valeur guerrière. L'auteur se meut avec aisance dans ce maquis de légendes où il semble que tout, au gré du barde, peut signifier à peu près n'importe quoi : seules l'accumulation et la convergence des récits peuvent tenir lieu, en de tels domaines, non pas de preuves, certes, mais simplement d'indices.

Ces colliers mythiques, cosmiques, etc., subissent ensuite, selon J. Haudry, un processus de désacralisation : on les fabrique, ils sont en or et deviennent des objets pré- et paléomonétaires. Ils peuvent ainsi avoir préparé la voie à la monnaie proprement dite [15]. À ce propos, l'auteur examine la valeur monétaire des noms latins des trois métaux, *aes*, *argentum*, *aurum* ; mais cette étude est bien trop rapide et superficielle (six lignes sur l'argent, sept lignes sur l'or) pour avoir quelque intérêt. Les mots autres que de métaux, en particulier *as* et *nummus*, ne sont pas évoqués dans ce contexte. J. Haudry reprend, en revanche, l'étude de *pecu-/pecunia*, bien que ces mots aient déjà abondamment défrayé la chronique (Benveniste et successeurs) ; il conclut, page 35, que la formation *pecunia*, isolée en latin, ne connaît dans les langues indo-européennes que des rapprochements peu éclairants. On est réconforté, en somme, de constater que *Moneta* n'est pas le seul terme de ce champ sémantique à poser des problèmes.

En fait, l'essentiel de ce chapitre est consacré à la description d'un certain nombre de pratiques prémonétaires dans diverses cultures primitives : colliers, bracelets, pendentifs y jouent un rôle important, voire prépondérant. À côté des trois métaux de base, or, argent, bronze, l'ambre, les coquillages et d'autres matières sont utilisés. Des colliers on passe aux torques, puis aux lingots, souvent en forme de barres, puis aux perles ou boulettes métalliques : on s'achemine progressivement vers des formes élémentaires de la monnaie. Toutes ces analyses, qui ne sont d'ailleurs pas neuves [16], sont acceptables, à condition que l'on se rappelle qu'elles ne constituent qu'un cadre abstrait et général, susceptible de nombreuses variantes selon les cultures envisagées. On sait pareillement (page 46) que dans l'Antiquité tardive, et sans doute par contamination avec des usages barbares, des aurei et leur multiples ont cessé d'être utilisés comme moyens de paiement et sont devenus des éléments de colliers ou de bracelets, signes, en leur temps, de richesse et de prestige, mais signes aussi, pour nous, de régression monétaire et donc culturelle.

Plusieurs détails de ce chapitre 4 mériteraient discussion. Pages 34 à 50 *passim*, les expressions *aes infectum*, *aes formatum*, *aes signatum*, ou bien sont inusitées dans les textes antiques, ou y figurent avec un sens différent de celui que leur ont donné les numismates des temps modernes. Page 51, nous avons étudié la question de l'usure à date ancienne dans un article des *Mélanges Pierre Wuilleumier*, Paris, 1980. Page 53, la définition de l'as comme une baguette de cuivre d'un pied de long, empruntée à Ridgeway, 1892, est totalement obsolète. Pages 55-56, l'idée d'une Moneta au collier régnant sur les hauteurs faciles à défendre et donc déesse du

14. Au pluriel francisé Brisings nous préférerions un pluriel germanique, Brisingr ou Brisinga.

15. Définition inexacte (page 33), provenant d'une mauvaise traduction d'une formulation de Grierson : « Le terme de paléomonnaie ... sera affecté à toute monnaie dont le numéraire ne consiste pas en pièces frappées. » Il existe des pièces coulées, et non pas frappées, qui sont de véritables monnaies, et non des paléomonnaies. Il aurait fallu dire : « toute monnaie dont le numéraire ne consiste pas en pièces de valeur nominale définie, couramment acceptée par les usagers », ou quelque chose de ce genre.

16. On trouvera les communications d'une table ronde consacrée à ce thème dans *RN* 157, 2001, p. 7-172. Nous avons publié nous-même plusieurs études en ce sens, notamment dans le vol. *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique...*, coll. EFR 137, Rome, 1990, p. 307-326.

pouvoir souverain, appelle au moins trois objections : 1) le choix de l'Arx pour l'atelier monétaire résulte des mêmes impératifs militaires, sans qu'intervienne une déesse des hauteurs ; 2) le vrai dieu romain de la souveraineté est Jupiter, installé sur le Capitole voisin ; 3) l'hypothèse d'une Moneta déesse des hauteurs semble un retour à l'étymologie de Moneta par *mons*, précédemment rejetée...

Les chapitres 5 et suivants étudient l'histoire, parfois légendaire, des premiers temps de Rome avec l'intention d'éclairer les origines du nom de Moneta comme déesse au collier installée sur l'Arx. L'auteur cherche donc dans son entourage immédiat, sur l'Arx et sur le Capitole, d'autres épisodes où la fonction pré- ou paléomonétaire se trouve mise en valeur : ainsi le sauvetage des biens des Romains à l'approche des Gaulois en 390, la rançon qui leur est payée grâce à l'or des matrones et qui est récupérée ultérieurement dans des conditions que les textes rapportent de façon variable ; ou encore l'épisode de Tarpéia, longuement analysé. Quelques remarques : page 60, le texte de Pline, *N.H.* 33, 14-15, sur l'or gaulois repris à l'ennemi et déposé dans le temple de Jupiter, confirme que dans ce domaine de la richesse et des symboles de la souveraineté Jupiter était bien plus important que Junon. Pages 69-70, le revers du denier de L. Titurius Sabinus, représentant Tarpéia écrasée sous les boucliers, M.H. Crawford, *CRR* 344/2, fait l'objet d'une intéressante étude. L'idée de l'expression d'un patriotisme sabin de la part du monétaire ne contredit nullement l'interprétation communément admise, que nous avions faite nôtre en 1973, mais au contraire la renforce et a d'ailleurs déjà été exprimée çà et là. En revanche, l'interprétation avancée jadis par G. Ch. Picard [17], selon laquelle le revers de ce denier représenterait « une idole en cloche posée sur un monceau de boucliers », inspirée d'une stèle orientale conservée dans le temple de Jupiter Stator près du cirque Flaminius [18], paraît aberrante et a été rejetée à juste titre par M.H. Crawford. Ce qui pose problème à J. Haudry, après d'autres, c'est l'attitude de Tarpéia, les bras écartés : un geste pourtant bien naturel, expression de désespoir pathétique et d'appel à la pitié. Il ne sert à rien, dans ces conditions, de supposer que Tarpéia pourrait être « victime des Romains, car rien n'indique la nationalité des guerriers représentés » ; ni de faire observer « que Tarpéia n'apparaît pas accablée sous les boucliers, mais semble plutôt en surgir indemne. » Le rôle des images monétaires n'est pas d'aller à l'encontre de la tradition, et on ne peut pas tenir compte en un tel domaine de variantes mythographiques mineures, tardivement attestées. On ajoutera que le graveur aurait eu bien du mal à représenter en un espace aussi minuscule une Tarpéia étendue à terre et recouverte de boucliers.

On souscrira volontiers, en revanche, à l'interprétation paléomonétaire de l'épisode de Tarpéia, page 77, envisagé comme une variante des récits de guerre de fondation. La comparaison avec d'autres mythologies, notamment les récits des légendes germaniques, apporte un utile éclairage.

Le chapitre 7 passe en revue, par acquit de conscience, pourrait-on dire, les temples, réels ou supposés, de Junon Moneta. Des cinq temples envisagés, deux seulement méritent ce nom : celui de l'Arx, à Rome, et celui du Mont Albain, dédié en 168. Le temple de Signia est structurellement un capitole ; seule la découverte d'une lame de bronze du III^e^ siècle av. J.-C., inscrite *Iunonei Monetai donom*, invite à le rattacher, d'une manière ou d'une autre, à la déesse romaine. Mais la solution de cette petite énigme réside sans doute du côté de l'histoire de Signia : il faut laisser la

17. G. Ch. Picard, *Les trophées romains*, BEFAR 187, Paris, 1957, p. 110 sq. M.H. Crawford, *CRR*, vol 1, p. 356.

18. Festus 496 L ; M.J. Kardos, *op. cit.*, p. 199-200.

parole aux archéologues ou aux épigraphistes [19]. Le quatrième 'temple', celui de Cora, n'est qu'une hypothèse. Le cinquième, celui qui jouxtait l'atelier monétaire de Milan, appartient à l'histoire du Bas-Empire : des chapelles de ce genre devaient accompagner tous les ateliers monétaires de cette époque ; nous ne connaissons celle de Milan que parce que le poète Ausone [20] l'a mentionnée en passant : c'est simplement la Monnaie divinisée, comme il est dit justement page 62 ; y voir, sous prétexte de collier et donc de torque, un rapport avec les Gaulois Insubres fondateurs de Mediolanum, relève d'un anachronisme vertigineux.

Le chapitre 9 est consacré aux rapports de Junon Moneta avec la *gens* Manlia. Ils sont évidemment topographiques, puisqu'au temps du siège de Rome par les Gaulois, Manlius habitait la maison de Titus Tatius, tout près du temple de Junon. Mais ils sont aussi, dans l'hypothèse de J. Haudry, d'ordre étymologique ou sémantique, s'il est vrai que le gentilice Manlius, que l'on croit communément d'origine étrusque [21], serait en réalité à mettre en rapport avec *monile* : l'épisode historico-légendaire du premier Manlius Torquatus aurait pour fonction d'expliciter cette relation. Ainsi Junon Moneta, la gens Manlia et le collier prémonétaire formeraient un triangle indestructible. Voire. En admettant qu'il existe bien un rapport étymologique entre le gentilice Manlius et le nom du collier, ce qui est loin d'être démontré, cela ne prouve pas encore qu'il en existe un aussi entre Moneta et *monile* : le triangle vole en éclats. À quoi l'on ajoutera que d'autres familles que les Manlii ont à date ancienne habité l'Arx et le Capitole, et porté le cognomen de Capitolinus : ainsi les Quinctii. La position des Manlii à cet égard n'est donc pas exceptionnelle.

Lors de l'attaque nocturne contre le Capitole en 390, les Gaulois, dont même les chiens n'avaient pas signalé l'approche, furent trahis par les cris des oies de Junon : le texte de Tite-Live est dans toutes les mémoires. Or il se célébrait à Rome, le 3 août, une étrange cérémonie, au cours de laquelle on menait en procession des chiens attachés par les épaules à une *crux* et une oie, installée sur un riche coussin dans une litière (p. 113) [22]. Commémoration de l'événement de 390 ? Peut-être, si l'on admet qu'il est historique, et les Romains le croyaient ; mais J. Haudry préfère chercher, avec la majorité des modernes, une explication dans le folklore, et voit dans l'étrange procession une cérémonie de fin de moisson. Soit. Mais on s'étonne, alors, que l'auteur affirme, page 127 : « Il est probable qu'à la fin de la cérémonie romaine les chiens crucifiés vivants retournaient à leur niche, tandis que l'oie, parée comme une volaille primée au concours, passait à la casserole. Sans doute était-elle tuée avant d'être promenée en litière : sinon, comment aurait-on pu la faire tenir en place ? » Pour ce qui est des chiens, ils n'étaient vivants, comme le souligne le seul Pline, qu'au moment de leur crucifixion ; à l'issue de la cérémonie, ils devaient avoir les épaules fracturées ou du moins démises ; la seule façon humaine d'abréger les souffrances de ces pauvres bêtes était de les abattre tout de suite. Et l'on sait que les sacrifices de chiens n'étaient pas inconnus de la religion romaine. Quant à l'oie, aucun texte ne suggère qu'elle n'était pas vivante ; il était facile de la faire tenir en place en l'installant dans une cage garnie d'un coussin et portée sur des brancards, ce que Plutarque appelle « une litière ». Sans doute, comme le rappelle J. Haudry, célébrait-on autrefois, dans diverses régions de la France, la fin des moissons par un

19. F.M. Cifarelli, *Il tempio di Giunone Moneta sull'Acropoli di Segni. Storia, topografia e decorazione architettonica*, Rome, Bretschneider, 2003.

20. Aus., *Vrb.* 40 : *templa Palatinaeque arces opulensque Moneta.*

21. W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904. H.G. Gundel, dans *Der kleine Pauly*, s.v., col. 961.

22. Les textes sont réunis p. 113-115 : Plut., *De fort. Rom.* 12 ; Plin., *N.H.* 29, 57 ; Ael., *N.A.* 12, 33 ; Aug., *Ciu.* 2, 22 ; Lyd., *De mag.* 1, 50 ; *De mens.* 4, 114.

repas festif au cours duquel était servie une volaille, le plus souvent une oie. Mais les habitudes alimentaires dans nos pays à cette époque suffisent à expliquer ce point ; on a peine, en revanche, à imaginer avec J. Haudry une oie rôtie promenée en grande pompe dans les rues de Rome (page 127), qui ne se trouve pas, que l'on sache, en pays de cocagne (allemand *Schlaraffenland*). En réalité, l'étrange hypothèse qui nous est présentée n'a d'autre but que d'éloigner la cérémonie du 3 août d'une éventuelle commémoration du siège de 390, au cours duquel les Romains, bien que pressés par la faim, n'avaient pas osé manger les oies de Junon [23]. Précaution bien inutile de la part de l'auteur : le sort réservé aux chiens et à l'oie le soir du 3 août n'a aucune interférence avec l'étymologie de Moneta.

Et nous pensions donc, après cette explication — tout à fait valable — d'un rite agraire, ne plus avoir affaire à la déesse au collier. Vain espoir ! Car voici (pages 128-129) qu'en plus de ses rapports avec le « numéraire paléomonétaire », la Junon de l'Arx se voit qualifiée d' « Aurore de l'année jeune », de « maîtresse de la force juvénile », de pourvoyeuse « d'une bonne récolte suivie d'une bonne vente » (*sic* !, comme s'il pouvait avoir été question, en ces temps lointains d'autosuffisance familiale et d'absence de pratiques monétaires, de vendre sa récolte !).C'est que désormais (chapitres 11 et 12, pages 131 sq.), la réflexion de l'auteur se meut dans les méandres du folklore universel et de la mythologie comparée. J. Haudry trouve des colliers partout et leur attribue toutes sortes de valeurs, trifonctionnelles, cosmiques (aurorales) ou autres ; quand il n'y en a plus, il se rabat sur Saturne, dieu de la richesse, et sur un mystérieux dieu à la faucille, cette dernière étant censée représenter la lune, ce qui nous garantit une fois encore une valeur cosmique [24].

La grande difficulté de ces études de mythologie comparée ou de folklore est de distinguer les éléments fondamentaux, qui sont porteurs de sens, de ceux qui ne le sont pas. Parmi ces derniers peuvent figurer toutes sortes d'éléments adventices, fruits d'une évolution particulière ou d'une influence étrangère, et parfois historiquement datés. Sans doute la mythologie comparée se meut-elle dans la longue, voire la très longue durée ; mais cela ne dispense pas de manier les données avec prudence. Les sagas islandaises, par exemple, ont été mises par écrit à partir d'environ 1150, et pour la plupart au XIII^e^ siècle ; plus ancien, le Beowulf, qui relate des événements du VI^e^ siècle, a été rédigé et remanié entre le VIII^e^ et le X^e^ siècle. Pour tous ces textes, l'écart avec la supposée Moneta au collier dépasse le millénaire, et souvent le millénaire et demi. Voir dans les sagas scandinaves une expression de la pensée indo-européenne primitive qu'on retrouverait aussi chez les anciens Latins est, dans une large mesure, un choix idéologique et non une attitude scientifique. Les rédacteurs des sagas nordiques étaient pour la plupart chrétiens ; ils connaissaient le monde méditerranéen, notamment la Gaule, et l'empire byzantin ; ils en avaient importé la pratique et les instruments de l'écriture, ainsi que toutes sortes de renseignements d'ordre culturel, qui se retrouvent par bribes émiettées et parfois déformées dans leurs écrits [25]. J. Haudry s'efforce souvent, et avec succès, de faire la distinction entre les différentes strates de ces documents ; mais il semble maintenir fermement la validité de tous les récits à contenu pré- ou paléomonétaire.

23. Liv. 5, 47, 4 : *Anseres non fefellere, quibus sacris Iunonis in summa inopia cibi tamen abstinebatur. Quae res saluti fuit*, etc.

24. Et pourquoi ne pas penser à Victor Hugo et au *finale* de *Booz endormi*, où Ruth se demande « Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été / Avait, en s'en allant, négligemment jeté / Cette faucille d'or dans le champ des étoiles. » Il y a là beaucoup de poésie, et de la plus admirable, mais de paléomonnaie, point. Il faut se garder, sans doute, de surinterpréter systématiquement ce genre d'images tout comme les mentions de l'or, même dans les récits légendaires ou mythologiques.

25. Une bonne introduction à ces questions difficiles dans R. Boyer, *Les sagas légendaires*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

Et pourtant l'un d'eux, page 46, mentionne les monnaies impériales romaines ; ailleurs, page 135, il est rappelé que tels contes germaniques recèlent des emprunts au Proche-Orient.

La complexité de l'enquête menée par J. Haudry l'a amené à aborder de nombreuses disciplines, ce qui, pour être sympathique, n'est pas sans danger. Prenons le cas de la numismatique : de toutes les sciences de l'Antiquité, à l'exception de l'archéologie, c'est sans doute celle qui a connu les progrès les plus spectaculaires au cours du XX^e^ siècle. Les informations de seconde main s'y décèlent facilement, par exemple lorsque toute une série de monnaies de la république romaine, pages 15-16, est référencée selon le catalogue de Sydenham, supplanté par celui de Crawford depuis plus d'un quart de siècle. Mais il y a pis. Page 98, l'auteur affirme sur la foi d'une étude de Babelon parue en 1897 : « La frappe de la monnaie étant devenue à Rome, après avoir été longtemps une affaire privée, une prérogative de l'État, » ce qui laisse pantois ; et nous avons signalé ci-dessus le recours à un ouvrage de Ridgeway, 1892, plusieurs fois utilisé à la place de travaux plus récents (par ex. page 51, sur le talent dans les poèmes homériques). Mais la plus belle erreur, si elle n'est pas volontaire, réside peut-être dans le dessin d'Eric Gerin qui orne la couverture de l'ouvrage. Il prétend représenter le droit du denier de Plaetorius Cestianus ; mais le diadème de la déesse a disparu pour se transformer en un pli de sa chevelure ; et, plus grave, son collier, élégant et fin sur la monnaie, a été fusionné avec la bordure de sa robe pour donner naissance à un énorme et triple collier dans le genre torque, qui veut sans doute accréditer l'hypothèse d'une « déesse au collier », mais qui, aux yeux d'un observateur attentif, ne fait que souligner la manipulation du document.

De même, la moisson réunie par l'auteur dans l'ensemble des folklores indo-européens et autres est bien trop abondante et, dirons-nous, trop hétéroclite, pour être vraiment probante. Si une Moneta déesse au collier était solidement attestée en milieu romain, on pourrait lui chercher des correspondances dans les autres cultures et enrichir ainsi son personnage ; mais la démarche inverse, qui consiste à recréer de toutes pièces une déesse inconnue en l'important, en quelque sorte, de l'extérieur, et sans garanties d'authenticité, nous paraît inappropriée. Si l'on veut élargir l'enquête sur la préhistoire du monnayage romain, c'est du côté du bronze qu'il faut chercher en priorité : chez les Romains des anciens temps, l'or fait figure d'épiphénomène, limité aux usages religieux ou domestiques. Mais, assurément, par sa richesse foisonnante et la nouveauté de certaines de ses prises de position, le livre de J. Haudry est de nature à faire réfléchir et, donc, à contribuer au progrès de nos connaissances [26].

---

26. Ajoutons quelques détails d'ordre matériel. La mise en page est un peu artisanale, mais c'est la faute de l'éditeur. On peut regretter l'absence de notes infrapaginales ; les références sont enclavées dans le texte, ce qui ne facilite pas la lecture. Des lignes sont répétées entre les pages 89 et 90, ainsi que 126 et 127 ; à l'inverse, des lignes semblent avoir sauté entre les pages 131 et 132, car le texte est inintelligible. Page 49, en allemand, *der Wert* est un masculin, non un neutre ; page 99, le nom du vendredi s'écrit depuis longtemps *Freitag*, non *Freytag* . Page 112, la rivière Cremera, en latin, est au masculin, non au féminin, comme on le croit parfois.